

APPEL A CANDIDATURES
INTERNATIONAL
COMPOSER PYRAMID 2011



LES COMPOSITEURS SELECTIONNES
SERONT ANNONCES PENDANT LE
FESTIVAL SOUNDS NEW 2012 EN PRESENCE DE **SIR PETER MAXWELL DAVIES** LE
VENDREDI 4 MAI 2012 PENDANT LE CONCERT AVEC LE LONDON SINFONIETTA.

L'ŒUVRE LAUREATE SERA EDITEE PAR LA **MAISON D'EDITION PETERS.**



**UNE OPERATION ORGANISEE PAR COUPS DE VENTS ET SOUNDS NEW ET
BENEFICIANTE DU CO-FINANCEMENT DU PROGRAMME EUROPEEN
INTERREG IVA LES DEUX MERS**



1.0 Définitions

1.1 Dans le présent Règlement, sauf indication contraire du contexte,

Le terme « Candidat » désigne tout candidat participant à l'Évènement

Le terme « ICP » désigne le projet International Composer Pyramid ou, selon le contexte, l'ensemble dirigé par les partenaires menant ce projet, Sounds New Contemporary Music Festival et Coups de Vents.

Le terme « Évènement » désigne le(s) concert(s) organisé(s) par ICP, la sélection des œuvres interprétées au cours dudit concert et tout évènement directement lié.

Les termes « Composition » ou « Œuvre » désignent l'œuvre soumise par le candidat.

2.0 Conditions d'admission

L'Évènement sera ouvert aux citoyens européens nés le ou après le 1^{er} janvier 1974, résidant partout dans le Monde.

Les compositeurs admissibles doivent être inscrits dans des Ecoles de musique, des Conservatoires et/ou des Universités.

3.0 Caractéristiques de la composition et procédure de sélection

Les candidats doivent adresser deux exemplaires de 3 partitions d'orchestre représentatives de leur composition musicale. Dans la mesure où il s'agit uniquement d'une procédure de sélection, aucune règle n'est fixée quant à la durée et à l'instrumentation, ce qui signifie que la composition peut être instrumentale, de chambre, chorale, d'opéra, orchestrale, vocale, etc... Toutefois, l'une des trois œuvres DOIT OBLIGATOIREMENT être uniquement composée pour un ensemble d'instruments comprenant au moins quatre musiciens.

Les compositions soumises doivent constituer l'œuvre originale du candidat.

Les partitions d'orchestre doivent être imprimées à l'aide d'un logiciel de composition musicale ou manuscrite de manière claire et lisible. Un enregistrement live ou une réalisation MIDI des œuvres enregistrées sur un CD audio peut être transmise avec la partition, bien qu'il ne s'agisse pas d'une obligation. Les partitions et, le cas échéant, les CD soumis ne seront pas restitués sauf sur demande du compositeur, à l'aide d'une enveloppe suffisamment affranchie à ses nom et adresse qu'il aura jointe au dossier de candidature.

ICP conservera un exemplaire de chaque œuvre présentée. Les candidats non retenus peuvent demander la restitution de chaque œuvre présentée dans un délai de deux mois suivant l'annonce des vainqueurs. Passé ce délai, les candidats perdront automatiquement leur droit de demander la restitution de leurs partitions. Dans ce cas, l'ICP se réserve le droit de faire don des partitions [à des fins d'étude uniquement] à une université, un conservatoire ou une école de musique.

Il s'agit là d'une procédure de sélection par laquelle les compositeurs seront ensuite engagés dans une compétition basée sur les critères suivants :

3.1 Il sera demandé aux compositeurs sélectionnés de réaliser une composition pour un ensemble instrumental quel qu'il soit, et au maximum jusqu'à l'instrumentation complète de l'Ensemble ICP :
1.1.1.1 - 1.1.1.1 - Pno. 1Perc - 1.1.1.1.1. N.B. ICP propose les instruments à percussion suivants : grosse caisse, caisse claire, cymbales, cymbales suspendues, tam-tam, 2 triangles, castagnettes, tambourin, 2 woodblocks, guiro, xylophone, cloches tubulaires, marimba, vibraphone, glockenspiel, fouet et timbales. L'utilisation d'une bande ou de tout autre système de production de sons ou d'effets

générés par ordinateur ou de manière électronique est également admise, si le candidat soumet une demande de validation concernant les caractéristiques techniques au moment du dépôt de candidature et dès lors que cette demande est validée par ICP.

4.0 Soumission et décisions relatives aux dossiers de candidature

Les œuvres ainsi que le formulaire officiel de candidature dûment complété doivent être transmis aux bureaux de l'ICP c/o Sounds New Contemporary Music Festival, 8 Orange Street, Canterbury, Kent, CT1 2JA, Grande Bretagne, pour le **vendredi 30 mars 2012**, à midi.

Le dossier de candidature doit également être accompagné d'un acte de naissance original du candidat ou d'une copie certifiée conforme ainsi que d'un curriculum vitae en langue anglaise et/ou en langue française.

Les décisions concernant les Compositions seront prises par un Comité de Sélection nommé par ICP la semaine du 9 avril 2012. Une liste des compositeurs sélectionnés sera publiée sur le site Internet ainsi que sur les tableaux d'affichage de ICP. Les candidats retenus seront également contactés de manière individuelle et les vainqueurs seront présentés au cours du premier concert du Sounds New Contemporary Music Festival le 4 mai 2012 en présence de PETER MAXWELL DAVIES.

Les décisions du Comité de Sélection seront définitives et sans appel.

5.0 Le Projet

Les candidats retenus seront encadrés par une sélection de compositeurs reconnus venant de France et du Royaume-Uni et participeront à des master classes et workshops dans les deux pays. Les informations concernant les dates et les sessions seront données en mai 2012. Le coût de ces masterclasses sera pris en charge par ICP.

Il sera demandé aux candidats retenus de composer avec l'aide de leurs « parrains » une nouvelle œuvre pour tout ensemble instrumental quel qu'il soit provenant de l'ensemble ICP, à savoir Flûte, Hautbois, Clarinette, Basson ; Cor, Trompette, Trombone, Tuba ; Piano, Percussion (1 musicien - y compris pour les timbales) et cordes.

Ces œuvres devront être prêtes (score et matériel d'orchestres) pour le vendredi 12 octobre 2012 au plus tard.

6.0 Le Concert

Les œuvres seront créées lors d'un « *Concert spécial Premières* » donné par l'ensemble ICP, concert qui aura lieu en France et au Royaume-Uni au mois de décembre 2012 (les dates et les lieux exacts sont à préciser).

Ces œuvres seront automatiquement mises en compétition et l'œuvre lauréate sera publiée par les Éditions Peters. Un accord formel sera élaboré avec le gagnant.

Sous réserve que le candidat soit reconnu comme le compositeur d'une œuvre sélectionnée, l'ensemble des droits de propriété intellectuelle relatifs au matériel de diffusion ainsi qu'au matériel audiovisuel concernant l'Évènement appartiendront à ICP. Le compositeur s'engage et autorise ainsi toute publication de l'œuvre, sans prétendre à quelque rémunération que ce soit. En particulier, ICP se réserve le droit d'enregistrer, de publier, transmettre ou diffuser de quelque façon et sur quelque support que ce soit, toute interprétation des œuvres sélectionnées cédées dans le cadre de l'Évènement,

sans nul besoin de demander le consentement des candidats et sans aucune obligation de verser des droits ou de payer des dédommagements. Ces clauses concernant l'utilisation des œuvres issues de ICP seront subordonnées à la législation en vigueur dans le pays d'origine du compositeur.

7.0 Divers

ICP se réserve le droit d'annuler l'Evènement à tout moment, si elle le juge souhaitable ou nécessaire.

Les candidats, en transmettant à ICP les informations personnelles les concernant dans le cadre de leur participation à l'Evènement, acceptent que ICP utilise et traite ces informations à toutes fins liées à l'Evènement.

Les candidats seront réputés avoir accepté les termes du présent règlement.

info@soundsnew.org.uk contact@coupsdevents.com

CALL FOR NEW COMPOSITIONS

APPLICATION FORM

First name	Date of Birth
Surname	
Email	
Mobile Number	Home Number
Address	
Town / Country	
Postcode	
Nationality	

WORKS SUBMITTED:

No. 1

Title of Work:
Orchestra Required:
Duration:

No. 2

Title of Work:
Orchestra Required:
Duration:

No. 3

Title of Work:
Orchestra Required:
Duration:

Signed in acceptance of above regulations: _____